



Le Bac et après :

des trajectoires d'études
plus courtes,
des conditions d'insertion
plus erratiques pour les jeunes
de quartiers prioritaires

THOMAS COUPPIÉ
CÉREQ

PASCAL DIEUSAERT
CGET

MÉLANIE VIGNALE
CÉREQ

Les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) obtiennent plus souvent un baccalauréat professionnel que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes (38 %, contre 23 %) et, à l'inverse, moins souvent un baccalauréat général (38 %, contre 54 %). Ainsi, compte tenu de la surreprésentation des filières professionnelles, filières courtes à vocation d'insertion rapide, les jeunes des QPV poursuivent moins leurs études après le Bac que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes (70 %, contre 77 %). Pour autant, les titulaires d'un Bac professionnel issus des QPV poursuivent davantage leurs études après le Bac (40 %, contre 33 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes), notamment vers un Brevet de technicien supérieur (BTS) ou une licence universitaire. Parmi les jeunes ayant décidé de poursuivre leurs études après le Bac, les cursus universitaires suivis sont plus courts en QPV : seuls 63 % des diplômés du supérieur ayant passé leur Bac en QPV atteignent un niveau d'études supérieur à Bac +2, contre 78 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Un taux d'échec plus important, une forme d'auto-censure, des difficultés financières, davantage de Bacs technologiques ou professionnels sont autant de raisons pouvant expliquer ces cursus d'études post-Bac moins poussés pour les jeunes des QPV.

Trois ans après leur sortie de formation initiale, 37 % des jeunes au moins bacheliers issus des QPV ne travaillent pas, contre 22 % pour ceux issus des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Leurs trajectoires professionnelles sont plus erratiques : ils ont ainsi un temps d'accès moyen à leur premier emploi plus long et sont, au cours des trois ans suivant leur sortie de formation initiale, moins longtemps en emploi que les jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Compte tenu de leur niveau d'étude souvent plus faible, les emplois qu'occupent les jeunes au moins bacheliers issus des QPV sont, globalement, moins qualifiés. Pour autant, même à caractéristiques comparables (notamment en termes de niveau d'études), les jeunes diplômés issus des quartiers prioritaires occupent moins souvent des postes de cadres ou de professions intermédiaires.

Toutes choses égales par ailleurs, l'effet du lieu de résidence en QPV est toutefois relativement faible sur l'insertion professionnelle ou le fait d'occuper un poste à responsabilité, notamment par rapport au niveau de diplôme. En revanche, résider en quartier prioritaire a un impact comparable au niveau de diplôme ou à l'origine migratoire sur le sentiment d'avoir subi des pratiques discriminatoires au cours des trois premières années de la vie active (22 %, contre 10 % pour les jeunes issus des autres quartiers des unités urbaines englobantes).

Les habitants des quartiers prioritaires, notamment les jeunes, sont particulièrement confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Le taux de chômage des personnes âgées de 15 à 64 ans habitant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV), en 2017, s'établit à 25 %, contre 9 % dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes [Dieusaert, 2019 a]. Parmi les jeunes de moins de 30 ans, ce taux de chômage grimpe à 36 %. Les habitants des QPV, y compris les jeunes, atteignent globalement des niveaux de formation moins élevés que les habitants des autres territoires et rencontrent donc davantage de difficultés sur le marché du travail. Pour autant, même parmi les jeunes ayant fait des études supérieures, les taux d'emploi de ceux originaires de ces quartiers restent inférieurs à ceux des autres jeunes. Cette étude analyse les parcours des bacheliers issus des QPV, ayant achevé leur formation initiale en 2013 et interrogés en 2016, de leur accès à l'enseignement supérieur à leurs trajectoires professionnelles au

cours des trois premières années de vie active (encadré «[Source : l'enquête 2016 sur la génération 2013](#)»). Les déterminants des écarts observés entre les jeunes issus des QPV et ceux des autres quartiers sont examinés, en cherchant notamment à isoler un effet propre de l'origine géographique des jeunes, autrement dit l'existence d'un «effet quartier».

Dans un premier temps, l'accès aux études supérieures pour les bacheliers des QPV est étudié via la poursuite des études après le Bac, puis la réussite parmi ceux qui poursuivent ces études et enfin les niveaux de sortie atteints pour les jeunes qui décrochent un diplôme supérieur. Dans un second temps, l'analyse permet d'étudier les parcours vers l'emploi de l'ensemble des bacheliers issus des QPV, au cours des trois premières années de vie active. Le cas des jeunes issus des quartiers mais les ayant quittés entre le Bac et les trois ans suivant la sortie des études est isolé, afin de mettre en lumière leurs trajectoires spécifiques.

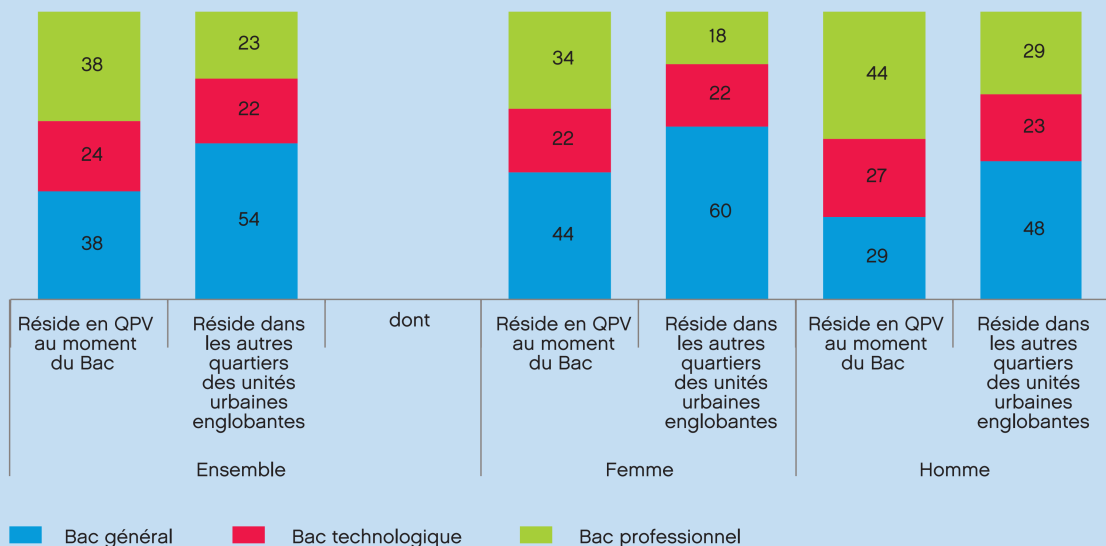
Des poursuites d'études supérieures moins fréquentes et des niveaux de diplômes atteints plus faibles pour les bacheliers des QPV

Plus de bacheliers professionnels dans les QPV

Les lycéens des QPV intègrent massivement les filières professionnelles, bien plus que les autres jeunes urbains [Dieusaert, 2018 c]. Parmi les jeunes sortis de formation initiale en 2013, les bacheliers des QPV sont aussi souvent titulaires d'un Bac professionnel que d'un Bac général (38 % dans les deux cas), contrairement à ceux des autres quartiers des

unités urbaines englobantes, principalement issus des filières générales (54 % de bacheliers généraux contre 23 % de bacheliers professionnels, [graphique 1](#)). Si les femmes se dirigent davantage vers la série générale que les hommes, cette surreprésentation des filières professionnelles en QPV est marquée pour les deux sexes.

Graphique 1
Type de baccalauréat selon le lieu de résidence et le sexe (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Champ : jeunes de la Génération 2013, diplômés d'un Bac ou plus, avec une adresse connue au moment du Bac.

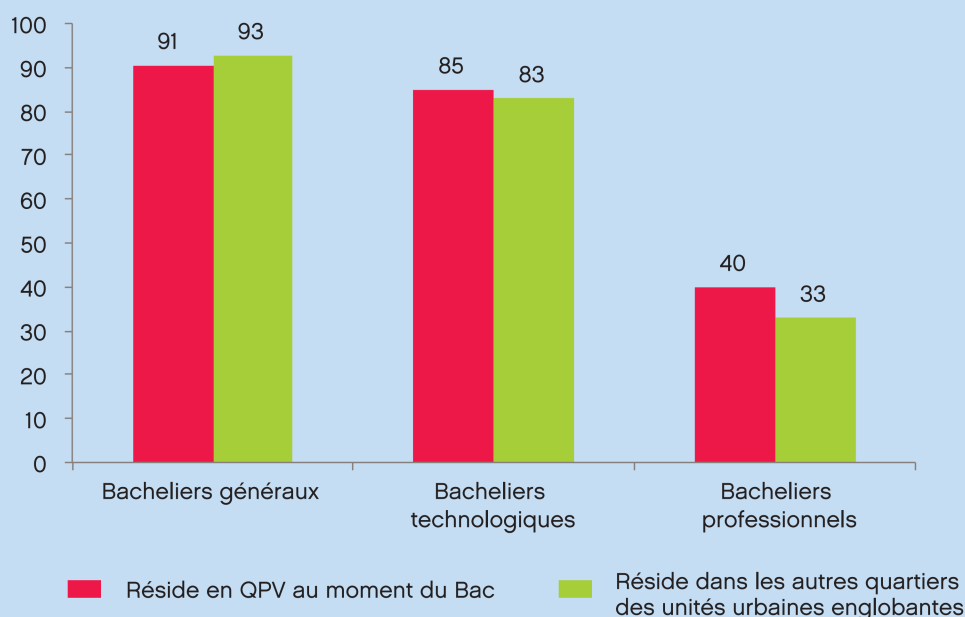
Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Note de lecture : 38 % des jeunes, au moins bacheliers et résidant en QPV au moment du Bac, ont obtenu un Bac général, 24 % un Bac technologique et 38 % un Bac professionnel.

Des taux de poursuite d'études après le baccalauréat globalement plus faibles en QPV

Les bacheliers généraux ont la plus forte propension à entamer des études supérieures, à l'opposé des bacheliers professionnels [Chaigneau et al, 2019]. La surreprésentation de ces derniers parmi les jeunes des QPV explique, en partie du moins, leurs taux de poursuite d'études post-Bac plus faibles (70 %, contre 77 % pour les jeunes bacheliers des autres quartiers des unités urbaines englobantes). À série de Bac égale, les taux de poursuite dans le supérieur des bacheliers généraux et technologiques sont semblables entre élèves des QPV et autres élèves (graphique 2). En revanche, le taux de poursuite dans le supérieur des bacheliers professionnels issus des QPV est nettement supérieur à celui des autres jeunes des unités urbaines

englobantes (40 %, contre 33 %). Ce constat peut apparaître paradoxal, dans la mesure où les jeunes bacheliers professionnels des QPV apparaissent être les moins bien armés, économiquement, socialement et scolairement, pour réussir dans l'enseignement supérieur. Il semble donc bien se jouer ici d'autres enjeux. Les jeunes bacheliers professionnels des QPV pourraient davantage poursuivre leurs études en raison d'une insatisfaction plus prégnante à l'égard de leur orientation à l'entrée du lycée. Ils auraient, ainsi, plus souvent le sentiment d'avoir subi et non choisi leur orientation en fin de collège: à niveau de compétences comparables, les jeunes des catégories sociales les plus défavorisées sont en effet



Graphique 2
Taux de poursuite dans le supérieur selon la série du Bac et le lieu de résidence au Bac (en %)

Source: Céreq, enquête Génération 2013.

Champ: jeunes de la Génération 2013, diplômés d'un Bac ou plus, avec une adresse connue au moment du Bac.

Calculs: Céreq, CGET-ONPV.

Note de lecture: 91 % des titulaires d'un Bac général résidant dans un QPV ont poursuivi leurs études après le Bac, contre 93 % de ceux résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.

plus fréquemment orientés contre leur gré, mais aussi vers des filières moins prisées [CNESCO, 2016]. Autre piste, une stratégie défensive liée à l'anticipation de difficultés

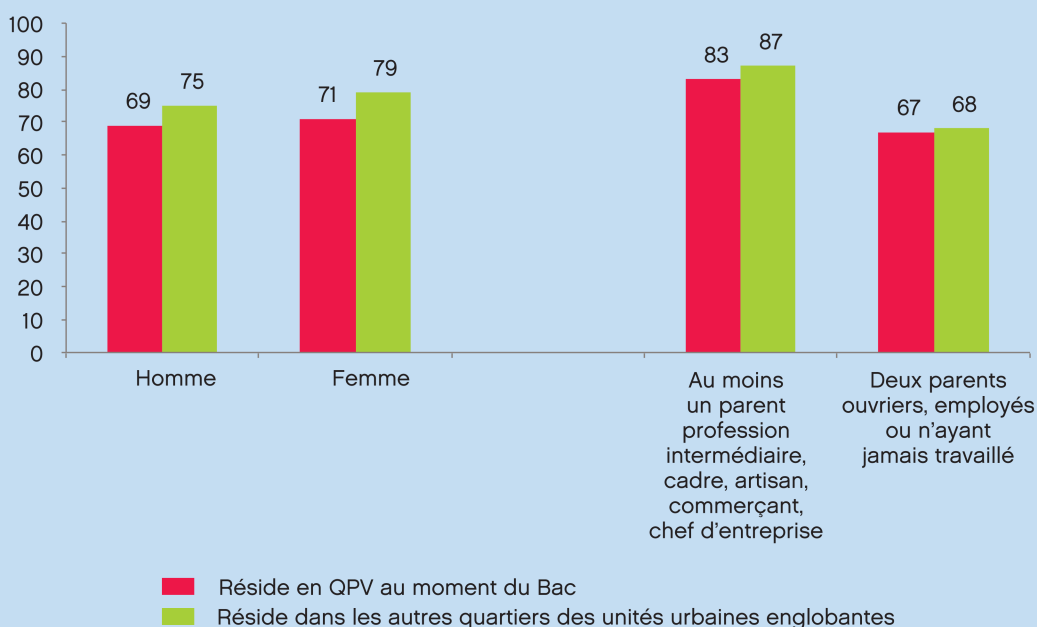
plus importantes à intégrer le monde du travail: à l'instar des jeunes issus de l'immigration, confrontés de façon directe (recherche de stage, accès à l'apprentissage [Kéritel,

Sulzer, 2018]) ou indirecte (dans la famille, parmi leurs pairs [Brinbaum, Kieffer, 2005]) aux difficultés d'insertion sur le marché du travail, les jeunes bacheliers de QPV investiraient davantage dans le supérieur. Enfin, cet engouement plus marqué des bacheliers professionnels des quartiers pour entamer des études supérieures pourrait constituer un enjeu symbolique, à l'image des enfants d'ouvriers ou des jeunes issus de l'immigration, catégories surreprésentées parmi les jeunes de QPV. En effet, l'investissement des enfants d'ouvriers dans les études supérieures serait lié notamment à l'opportunité d'« accès à l'égalité des conditions, [leur] permettant d'être traités temporairement sur un pied d'égalité avec les "enfants de bourgeois" » [Beaud, 2002]. De même, les jeunes ayant un ou deux parents immigrés poursuivraient plus souvent leurs études que les autres : pour eux aussi, la poursuite d'études

revêtirait un enjeu symbolique, celui d'une ascension sociale par le diplôme [Brinbaum, Kieffer, 2009].

Si les taux de poursuite dans le supérieur apparaissent légèrement plus élevés pour les femmes que les hommes, l'écart n'est pas significatif pour les jeunes des QPV (graphique 3). Pour autant, quel que soit le sexe, les jeunes des QPV poursuivent moins souvent leurs études après leur Bac que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes, notamment les femmes (71 %, contre 79 %). À catégorie socioprofessionnelle des parents comparable, les taux de poursuite dans et hors QPV varient relativement peu. Ainsi, plus de 80 % des bacheliers ayant au moins un parent occupant un emploi de profession intermédiaire, cadre, artisan, commerçant, chef d'entreprise poursuivent leurs études après le Bac, contre deux tiers de ceux ayant deux parents employés, ouvriers ou n'ayant jamais travaillé.

Graphique 3
Taux de poursuite dans le supérieur selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle des parents (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Champ : jeunes de la Génération 2013, diplômés d'un Bac ou plus, avec une adresse connue au moment du Bac.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Note de lecture : 69 % des jeunes hommes des QPV titulaires d'un Bac poursuivent leurs études après le Bac, contre 75 % de ceux résidant dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Un cursus scolaire moins linéaire et un recours plus rare à l'apprentissage pour les jeunes des QPV achevant leurs études au Bac

Les jeunes arrêtant leurs études au baccalauréat ont plus souvent rencontré des difficultés à l'école, ce constat étant encore plus marqué pour les jeunes issus des QPV : plus d'un quart des jeunes des QPV ne poursuivant pas leurs études après le Bac ont redoublé au moins une fois avant la 6^e, contre 17 % de ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Par ailleurs, dès l'orientation en fin de collège, les deux tiers des jeunes des QPV sortant du secondaire se sont dirigés vers des voies professionnelles (CAP ou première année de Bac professionnel), contre 57 % pour ceux issus des autres quartiers

des unités urbaines englobantes (tableau 1). Parmi eux, seuls 6 % l'ont fait en apprentissage, contre 12 % pour les lycéens des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Pourtant, 43 % de ceux qui se sont dirigés vers un lycée professionnel déclarent qu'ils auraient préféré être apprentis (contre 39 % des jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes). Ceci témoigne d'un accès plus difficile aux formations en apprentissage pour les jeunes issus des QPV : ils pâtissent en effet d'un moindre capital social pour rechercher une entreprise d'accueil et y renoncent même souvent, faute de savoir comment faire [Kéritel, Sulzer, 2018].

Tableau 1

Orientation après la 3^e et apprentissage des jeunes ayant arrêté leurs études au moment du Bac (en %)

	2 ^{de} générale ou technologique*	1 ^{re} année de CAP*	1 ^{re} année de Bac professionnel*	autre*	dont apprentissage**	préférence pour l'apprentissage***
Réside en QPV au moment du Bac	34	23	42	1	6	43
Réside dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes	42	21	36	1	12	39

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Champ : * jeunes sortis de formation diplômés du Baccalauréat; ** parmi ceux s'étant orientés vers un CAP ou Bac professionnel; *** parmi ceux n'ayant pas accédé à une formation en apprentissage.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Note de lecture : 34 % des jeunes ayant arrêté leurs études au moment du Bac et résidant dans un QPV au moment du Bac se sont orientés après la 3^e en 2^{de} générale ou technologique, contre 42 % de ceux résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.

À caractéristiques comparables, les jeunes titulaires d'un Bac professionnel poursuivent davantage leurs études lorsqu'ils sont issus des QPV

Toutes choses égales par ailleurs, les jeunes titulaires d'un Bac général ou technologique poursuivent davantage leurs études que ceux titulaires d'un Bac professionnel (88 %, contre 32 % pour un individu de référence¹, graphique 4). Pour ces derniers, résider dans un QPV augmente bien les chances de poursuivre les études après le Bac (39 %, contre

32 % pour un jeune résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes), tout comme le fait d'avoir au moins un de ses parents immigré. Ce constat semble confirmer les différentes hypothèses évoquées plus haut (orientation subie, stratégie défensive et enjeu symbolique de l'accès à l'enseignement supérieur) pour ces populations.

1. Un bachelier professionnel homme, habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes, n'ayant aucun parent cadre ou en profession intermédiaire, ni ses deux parents employés, ouvrier ou n'ayant jamais travaillé, avec deux parents français de naissance et n'ayant pas redoublé avant la 6^e.

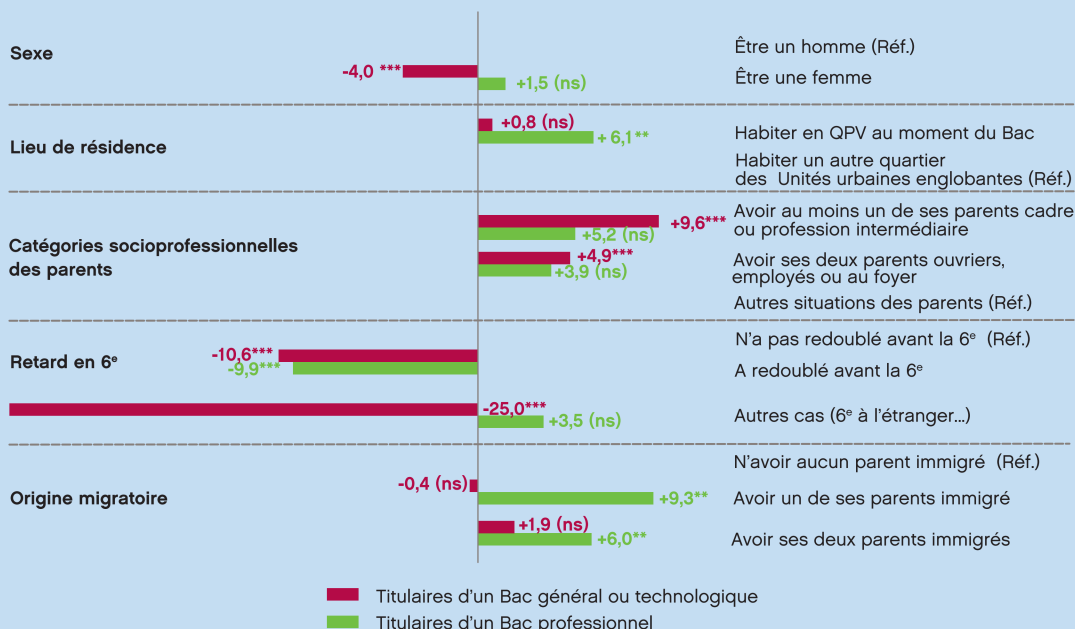
Contrairement aux bacheliers professionnels, les bacheliers généraux et technologiques ne poursuivent pas plus leurs études, toutes choses égales par ailleurs, lorsqu'ils résident

en QPV (89 % de poursuite d'études pour un individu de référence s'il est issu d'un QPV, 88 % s'il est issu d'un autre quartier des unités urbaines englobantes).

Graphique 4 Probabilité de poursuivre ses études après le Bac pour un individu de référence

85,7 % pour
un bachelier
général ou
technologique

29,1 % pour
un bachelier
professionnel



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Champ : jeunes sortants de formation initiale en 2013 avec un diplôme de niveau supérieur ou égal au Bac, avec une adresse connue au moment du Bac.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Méthodologie : les coefficients présentés sont issus de deux régressions logistiques. Les coefficients des régressions sont significatifs au seuil de 1 % (***), 5 % (**), 10 % (*) ou non significatifs (ns).

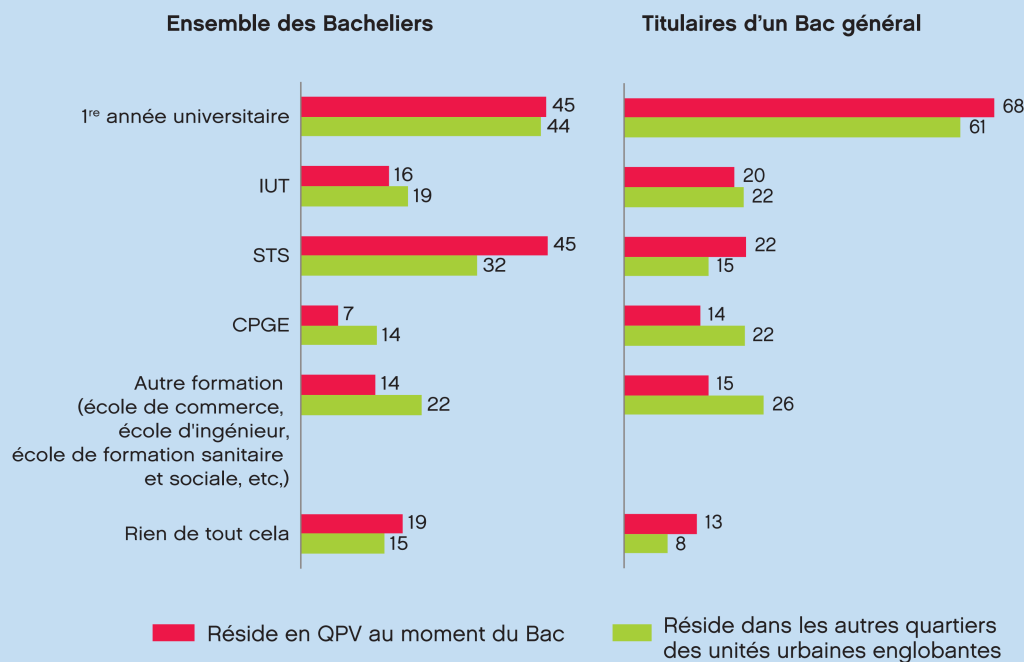
Note de lecture : un bachelier professionnel homme, habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes, n'ayant aucun parent cadre ou en profession intermédiaire, ni ses deux parents employés, ouvrier ou n'ayant jamais travaillé, avec aucun parent immigré et n'ayant pas redoublé avant la 6^e a 31,8 % de chance de poursuivre ses études, contre 38,9 % (+7,2 points) s'il avait résidé en QPV au moment de passer son Bac.

Des aspirations d'orientation post-Bac moins ambitieuses en QPV

En terminale, les vœux d'orientation varient sensiblement selon le lieu de résidence des lycéens (graphique 5). Ainsi, les jeunes des QPV postulent davantage à un brevet de technicien supérieur (45 %, contre 32 % des bacheliers des autres quartiers des unités urbaines englobantes), mais moins souvent aux autres filières sélectives comme les IUT, les écoles d'ingénieur, de commerce, d'art... Ils sont également moins nombreux, parmi les bacheliers généraux, à candidater pour une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), filière d'excellence (14 %, contre 22 % des jeunes habitant un autre quartier des unités urbaines englobantes). La sous-représentation des candidatures des jeunes des QPV

dans ces formations résulte des cursus suivis au lycée avec, notamment, la surreprésentation des filières professionnelles. Elle découle en outre probablement des difficultés scolaires accrues qu'ils rencontrent et qui diminuent leurs chances de pouvoir y accéder. Toutefois, à niveau scolaire comparable, ces derniers postulent moins dans les filières les plus sélectives que les autres jeunes, soit par autocensure, soit par manque d'information sur la palette des formations possibles². Enfin, les bacheliers professionnels des quartiers prioritaires candidatent davantage que les autres vers une première année universitaire (24 %, contre 14 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes).

2. Autocensure liée notamment au coût anticipé des études, une moindre connaissance des possibilités d'orientation au sein du système éducatif, à l'instar de ce qui est mis en évidence chez les jeunes de milieu populaire ou des jeunes issus de l'immigration et leur famille [Lemaire, 2005; Brinbaum et Kieffer, 2005; Brinbaum et Guégnard, 2012].



Graphique 5
Candidatures de poursuite d'études selon le lieu de résidence au moment du Bac³ (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : 45 % des jeunes des QPV au moins bacheliers postulent à une première année universitaire après leur Bac, contre 44 % de leurs homologues des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

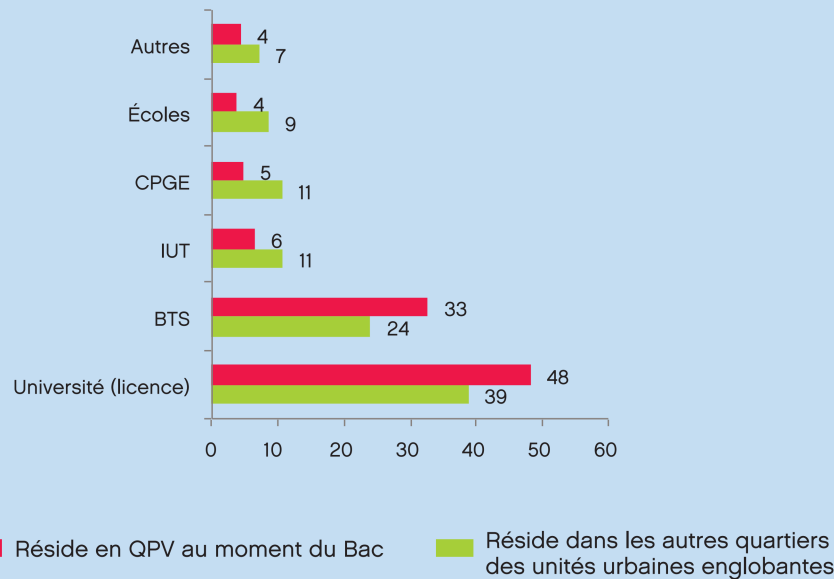
3. Compte tenu des candidatures multiples possibles, la somme des pourcentages est supérieure à 100 %.

Des jeunes de QPV majoritairement affectés en Licence

Les jeunes des QPV, conformément à leurs aspirations d'études moins ambitieuses, sont affectés dans des filières globalement moins sélectives que celles des bacheliers des autres quartiers des unités urbaines englobantes. L'affectation des jeunes bacheliers dans des formations post-Bac résulte de différents processus de sélection qui conduisent à limiter leur présence dans les filières au nombre de places limitées (classes préparatoires aux grandes écoles, écoles, IUT et STS) alors que les licences universitaires constituent le secteur «ouvert», non sélectif, d'accès à l'enseignement supérieur. Dans ces processus, les jeunes des QPV qui se sont engagés dans des études supérieures accèdent moins souvent aux diverses filières sélectives et y apparaissent systématiquement sous-représentés (graphique 6). Seule exception, les BTS, dans lesquels ils sont plus intégrés que les jeunes des autres quartiers

des unités urbaines englobantes (33 %, contre 24 %), en raison notamment de leur surreprésentation en filières professionnelles au Bac. Ils ne sont pas, pour autant, aussi souvent affectés en BTS qu'ils le demandent (45 % d'entre eux avaient formulé un tel vœu). Au final, près de la moitié des jeunes des QPV sont inscrits dans les différentes licences universitaires, davantage que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes (48 %, contre 39 %). Or, la formation des jeunes des QPV (Bac plus souvent professionnel ou technologique que général) les prépare moins bien aux formations générales que sont les licences. En outre, il semblerait que les titulaires d'un Bac professionnel qui s'inscrivent en première année universitaire soient souvent ceux qui ont le moins bon niveau et qui n'ont pas été retenus pour poursuivre une filière sélective, par exemple, en BTS [Beaud et Convert, 2010].

Graphique 6
Orientation
post-Bac selon
le lieu de
résidence
au Bac
(en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

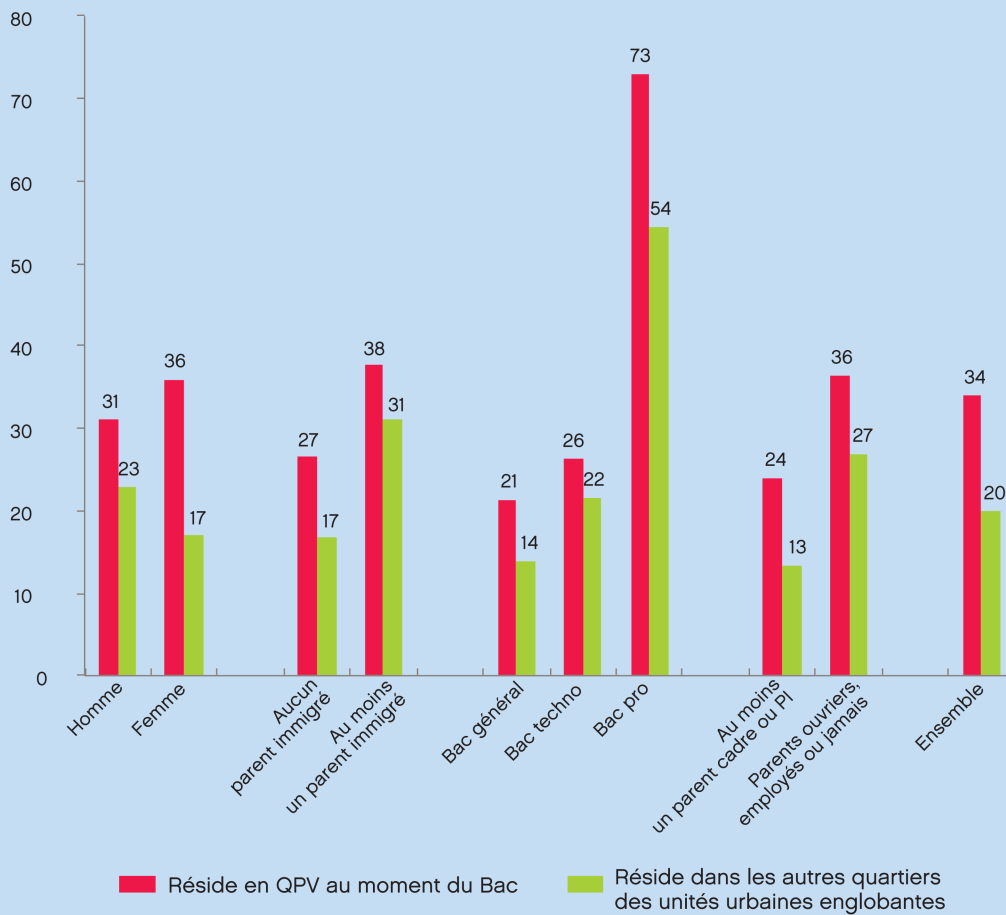
Note de lecture : 48 % des jeunes des QPV au moins bacheliers sont inscrits après leur Bac dans une licence à l'université, contre 39 % de ceux résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.

Des échecs plus fréquents dans le supérieur pour les bacheliers des QPV

Parmi l'ensemble des jeunes engagés en études supérieures, certains n'y obtiennent aucun diplôme: c'est le cas de 34 % de ceux originaires de QPV, contre 20 % des jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes (graphique 7). Les caractéristiques des populations vivant en QPV contribuent à ces taux d'échec plus importants. Ainsi, en QPV comme ailleurs, le taux d'échec est plus élevé pour les enfants ayant au moins un parent immigré⁴, par rapport à ceux ayant deux parents nés en France. Ceux ayant deux parents ouvriers, employés ou n'ayant jamais travaillé échouent également plus souvent que ceux qui ont au moins un parent cadre ou exerçant une profession intermédiaire. En outre, le taux d'échec varie selon la série du Bac, atteignant son maximum pour les bacheliers professionnels (73 % pour les bacheliers professionnels des QPV, contre 55 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes). Le rôle du sexe apparaît, lui, moins univoque: contrairement aux jeunes

des autres quartiers des unités urbaines englobantes, les femmes présentent un taux d'échec inférieur aux hommes dans les QPV. Mais à sexe, origines sociale ou migratoire égales comme à série de Bac égale, les jeunes issus de QPV échouent systématiquement davantage que les autres bacheliers des unités urbaines englobantes, en particulier les femmes et les bacheliers professionnels. L'orientation initiale dans une filière de formation donnée conduit également à d'importantes variations du risque d'échec. L'université est la filière de formation la plus exposée à un cursus sans diplôme, les classes préparatoires aux grandes écoles constituant la filière la moins exposée (graphique 8). Par ailleurs, les jeunes de QPV échouent davantage que les autres bacheliers des unités urbaines englobantes quelle que soit leur filière post-Bac (à l'exception des écoles) et, en particulier, ceux qui entament leurs études supérieures à l'université (45 %, contre 29 %).

4. C'est-à-dire un parent né étranger à l'étranger.



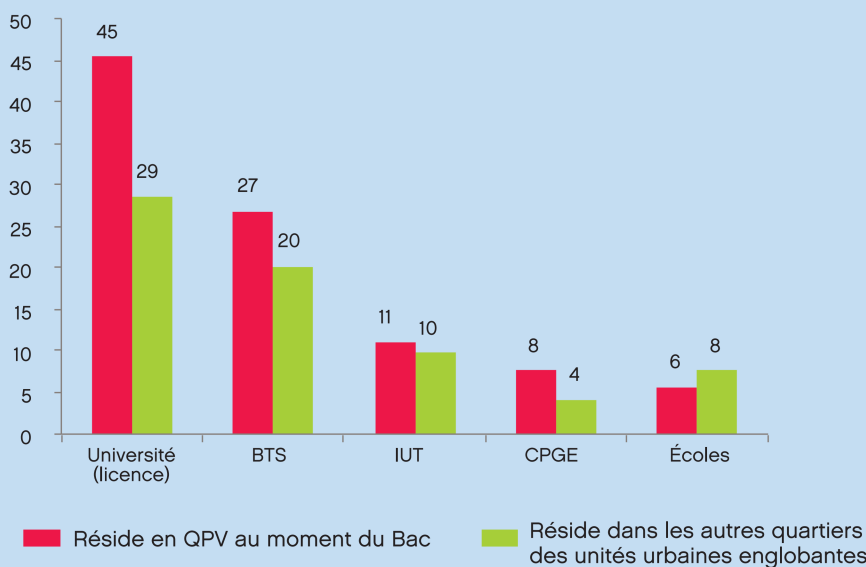
Graphique 7
Taux d'échec dans le supérieur selon le sexe, la catégorie socio-professionnelle du père, l'origine migratoire des parents et la série du Bac (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Traitement : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : 34 % des jeunes des QPV échouent dans le cadre de leurs études post Bac, contre 20 % des jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes.



Graphique 8
Taux d'échec dans le supérieur selon l'orientation post-Bac (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : 45 % des jeunes des QPV ayant poursuivi une filière universitaire (licence) échouent dans le cadre de leurs études post-Bac, contre 29 % des jeunes autres quartiers des unités urbaines englobantes.

5. L'individu de référence est un bachelier général, homme, habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes, n'ayant aucun parent cadre ou en profession intermédiaire, ni ses deux parents employés, ouvriers ou n'ayant jamais travaillé, avec deux parents français de naissance et n'ayant pas redoublé avant la 6^e. Il a 31,8 % de chance de poursuivre ses études, contre 38,9 % (+7,2 points) s'il résidait en QPV au moment de passer son Bac.

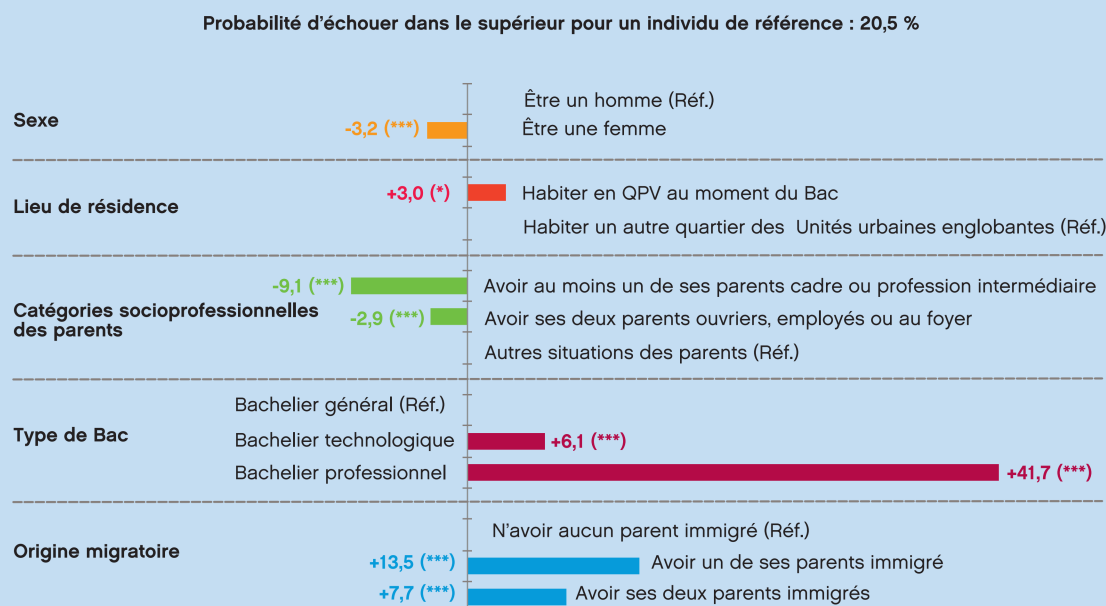
6. C'est-à-dire d'en sortir non diplômé.

Cette filière se distingue par un recrutement non sélectif, mais aussi des modalités pédagogiques éloignées du modèle lycéen et un taux d'encadrement des étudiants nettement plus faible. Les jeunes de QPV « paient » alors une orientation plus souvent contrariée dans l'enseignement supérieur, c'est-à-dire ne correspondant pas au premier choix formulé ; cela conduit respectivement 40 % et 31 % des titulaires d'un Bac professionnel et d'un Bac technologique à intégrer ce cursus, pour lequel ils ont été peu préparés (contre respectivement seulement 20 % et 17 % des autres jeunes issus de ces filières de Bac).

La modélisation des effets propres de différents facteurs (lieu de résidence au moment du Bac – QPV ou autres quartiers des unités urbaines englobantes –, sexe, catégorie sociale et origine migratoire des parents ainsi que le type de Bac obtenu) sur le risque d'échouer dans le supérieur permet d'identifier un léger effet quartier ([graphique 9](#)). Ainsi,

toutes choses égales par ailleurs, un élève de référence⁵ a 21 % de chances d'échouer dans le supérieur⁶, contre 24 % lorsqu'il réside dans un quartier prioritaire. Pour autant, l'effet propre du quartier n'est pas le facteur le plus important de l'échec dans les études supérieures. L'effet bien plus net du parcours scolaire est confirmé : les titulaires de Bac technologique ou professionnel ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de risques d'échouer que les bacheliers généraux (+42 points pour les bacheliers professionnels). Le rôle significatif de l'environnement social apparaît également : le fait d'avoir un ou deux parents immigrés augmente la probabilité de sortie sans diplôme du supérieur. Un jeune ayant au moins un parent cadre ou profession intermédiaire réduit ses chances d'échec d'environ 9 points par rapport à l'individu de référence. Enfin, être une femme diminue la probabilité de sortir sans diplôme du supérieur, toutes choses égales par ailleurs.

Graphique 9
Probabilité d'échec dans le supérieur, selon le lieu de résidence, le sexe, la catégorie sociale des parents, l'origine migratoire et le type de Bac obtenu



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

Méthodologie : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***) , 5 % (**), 10 % (*) ou non significatifs (ns).

Note de lecture : un bachelier général, homme, habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes, n'ayant aucun parent cadre ou en profession intermédiaire, ni ses deux parents employés, ouvriers ou n'ayant jamais travaillé, avec aucun parent immigré a 20,5 % de chance d'échouer dans l'enseignement supérieur, contre 23,5 % (+3,0 points) s'il avait résidé en QPV au moment de passer son Bac.

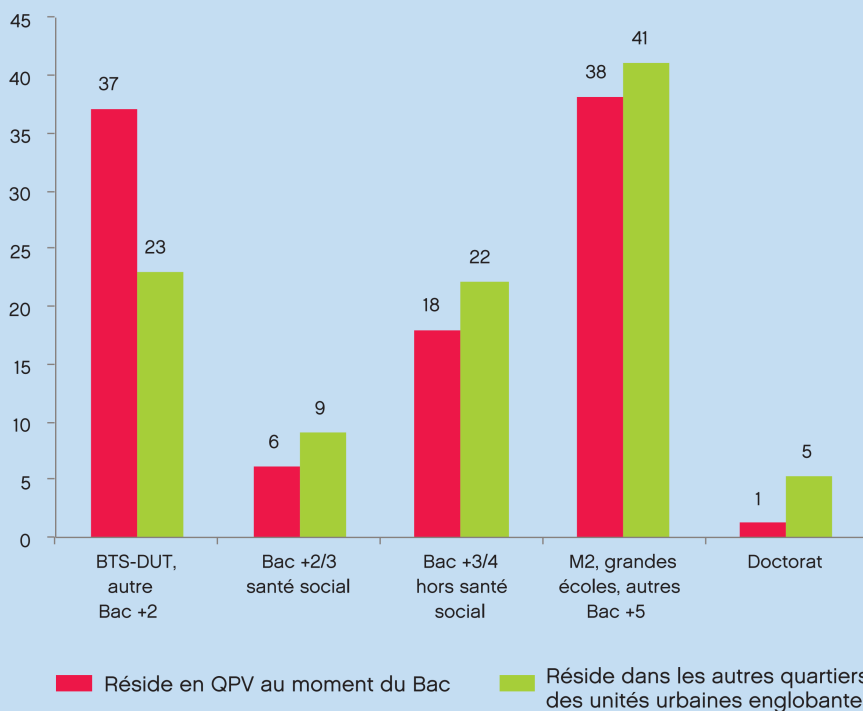
En segmentant par série de Bac, «l'effet quartier» n'apparaît que pour les titulaires d'un Bac professionnel et disparaît pour les autres séries : seuls les titulaires d'un Bac profession-

nel ont donc, toutes choses égales par ailleurs, un taux d'échec significativement plus élevé dans leurs études supérieures lorsqu'ils résident en QPV.

Les jeunes des QPV atteignent des niveaux de diplômes moins élevés dans le supérieur

Les jeunes originaires des quartiers prioritaires ayant obtenu un diplôme d'études supérieures atteignent en moyenne un niveau d'étude moins élevé que ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes : 37 % des jeunes originaires des quartiers prioritaires et diplômés de l'enseignement supérieur sortent

ainsi de leur formation initiale avec un diplôme de niveau Bac +2, soit 14 points de plus que pour leurs homologues des unités urbaines englobantes ([graphique 10](#)). À l'inverse, pour tous les autres diplômes de niveau supérieur au Bac +2, les jeunes de QPV sont moins représentés.



Graphique 10
Diplôme supérieur de sortie selon le lieu de résidence au Bac (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : 37 % des jeunes des QPV sortis diplômés du supérieur obtiennent un diplôme de niveau Bac +2 (BTS ou autre), contre 22 % des jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

Les cursus plus courts des jeunes bacheliers de QPV sont, pour partie, la conséquence directe de leur cursus dans le secondaire, davantage dominé par les filières professionnelles et technologiques. Or, ces filières préparent moins bien à des études longues dans le supérieur. Ils sont également liés à leurs origines sociales plus populaires. L'anticipation de coûts d'études trop importants peut, pour

ces jeunes, conduire à des choix de cursus abrégés.

Cependant, toutes choses égales par ailleurs, le lieu de résidence en QPV au moment du Bac réduit significativement les chances d'atteindre des niveaux de diplôme supérieurs à Bac +2. L'analyse des motifs d'arrêt des études souligne le caractère plus souvent contraint de ces interruptions.

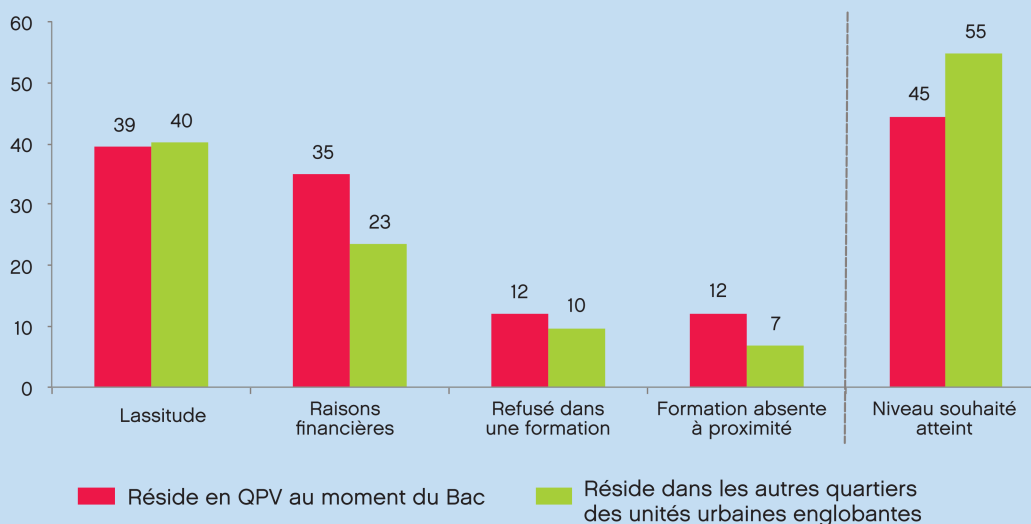
Des études supérieures plus souvent écourtées par contrainte en QPV

Parmi les sortants aux niveaux Bac +2 (qui auraient pu aller jusqu'à la licence ou au-delà) ou Bac +3/4 (qui auraient pu viser le master), seuls 45 % originaires de QPV affirment avoir atteint le niveau souhaité, soit dix points de moins que les autres jeunes (graphique 11). En revanche, ils se déclarent plus nombreux à avoir arrêté leurs études par contrainte, notam-

ment financière (35 %, contre 23 % dans les unités urbaines englobantes), du fait d'un refus dans la formation demandée (12 % pour les jeunes des QPV, contre 10 % pour les autres) ou de l'absence de la formation visée à proximité (12 % pour les jeunes des QPV, contre 7 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes) ⁷.

7. Les jeunes scolarisés en QPV ont généralement des aires de mobilités plus restreintes que les autres [Beaud, 2002 ; Murat, 2017].

Graphique 11
Raisons de fin d'études des sortants aux niveaux Bac +2 ou Bac +4 (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 sortis diplômés de Bac +2 ou de Bac +3/4 (hors santé), avec une adresse connue au moment du Bac (plusieurs réponses possibles).

Note de lecture : 35 % des jeunes des QPV sortis diplômés au niveau Bac +2 ou Bac +3/4 (hors santé) déclarent avoir arrêté leurs études pour des raisons financières, contre 23 % pour les jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes. Nota : la somme des raisons dépasse 100 car des réponses multiples étaient possibles.

Une insertion professionnelle plus difficile pour les jeunes bacheliers des QPV

Parmi les jeunes des QPV titulaires *a minima* du Bac, plus d'un sur trois ne travaille pas trois ans après la fin de ses études

Les habitants des QPV sont confrontés à davantage de difficultés pour accéder à l'emploi. Les jeunes de ces quartiers, plus souvent issus de l'immigration et de milieux populaires, et dont les parents sont moins fréquemment en emploi [Jugnot, 2012], accèdent plus difficilement aux réseaux professionnels [Cusset et al, 2015]. De plus, l'échec au cours des filières post-Bac, tant en BTS qu'à l'université, rend plus difficile l'accès à l'emploi [Merlin, 2018]. Enfin, les difficultés d'insertion professionnelle, particulièrement prégnantes pour les enfants d'immigrés, traduisent notamment les phénomènes de discrimination liées à leur origine, à leur religion ou encore à leur lieu de résidence [Boisson-Cohen et al, 2017].

Trois ans après leur sortie de formation initiale, 63 % des jeunes des QPV titulaires *a minima* du Bac sont en emploi, contre 78 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes (graphique 12). L'emploi durable⁸ est également plus rare pour les jeunes des QPV (37 % sont concernés, contre 47 % des bacheliers des autres quartiers des unités urbaines englobantes). 41 % des jeunes des QPV au moins bacheliers ont quitté⁹ un QPV entre leur Bac et 2016. Or, ces jeunes ont, globalement, des taux d'emploi¹⁰ légèrement supérieurs à l'ensemble des bacheliers restés en QPV. Trois ans après leur sortie de formation initiale, 72 % sont en emploi, sans qu'il

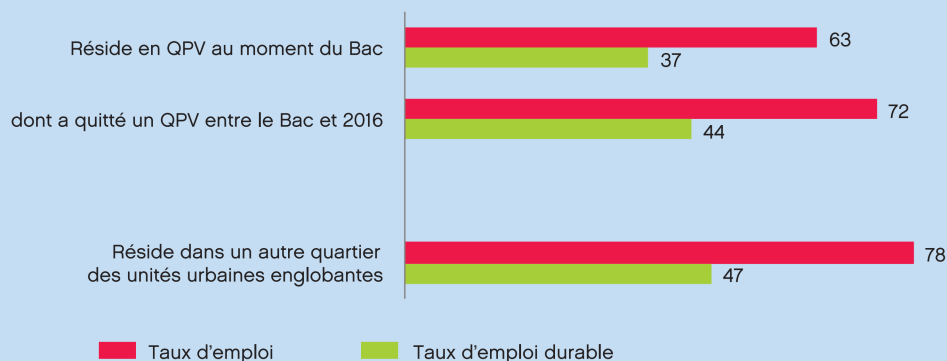
soit possible de déterminer s'ils ont quitté leur domicile car ils ont accédé à un emploi ou s'ils ont trouvé un emploi ou suivi une formation après le départ du domicile.

Les femmes des QPV se retirent fréquemment du marché de l'emploi: en 2017, une femme sur deux âgée de 15 à 64 ans y est inactive¹¹, contre un homme sur trois [Dieusaert, 2019 b]. Aussi, trois ans après leur sortie de formation initiale, les femmes au moins bachelières, résidant en QPV au moment du Bac, sont moins souvent en emploi que les hommes (56 %, contre 72 %). Dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes, il n'existe aucune différence entre hommes et femmes (78 % sont en emploi).

Les taux d'emploi augmentent avec le niveau de diplôme, y compris en QPV. Mais quel que soit ce niveau, ils restent, en QPV, inférieurs à ceux des autres jeunes. En particulier, 79 % des jeunes des QPV d'un niveau d'études supérieur ou égal à Bac +5 occupent un emploi, en 2016, trois ans après la fin de leurs études, contre 88 % de leurs homologues des autres quartiers des unités urbaines englobantes. De même, en QPV, 59 % des jeunes diplômés au plus d'un Bac professionnel occupent un emploi trois ans après leur Bac, contre 73 % de leurs homologues d'autres quartiers des unités urbaines englobantes.

- 8. CDI ou fonctionnaires.
- 9. Ont quitté le QPV où ils résidaient au moment du Bac pour habiter en dehors d'un QPV en 2016.
- 10. Le taux d'emploi d'une population rapporte le nombre d'actifs occupés au nombre total de cette population.
- 11. Au sens du Bureau international du travail.

Graphique 12
Taux d'emploi
trois ans
après la sortie
de formation
initiale par lieu
de résidence
(en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : 63 % des jeunes des QPV au moins bacheliers occupent, trois ans après leur sortie de formation initiale, un emploi, contre 78 % des bacheliers des autres quartiers des unités urbaines englobantes et 72 % de ceux ayant quitté un QPV entre leur Bac et 2016.

12. Un homme, d'un niveau de diplôme d'au moins Bac +5, ayant ses deux parents immigrés (c'est-à-dire nés étrangers à l'étranger), dont aucun n'est cadre ou exerçant une profession intellectuelle et au moins un n'est ni employé, ni ouvrier, ni au foyer.

À caractéristiques comparables, résider en QPV au moment du Bac a un effet négatif sur l'insertion professionnelle

De fait, à caractéristiques socio-économiques comparables, les jeunes des QPV titulaires a minima du Bac et ayant poursuivi leurs études pour atteindre un niveau d'études équivalent au moins à Bac + 5 accèdent moins facilement à l'emploi trois ans après leur sortie de formation initiale : toutes choses égales par

ailleurs, vivre en QPV pour un individu de référence¹² réduit de 3,6 points la probabilité d'être en emploi trois ans après la sortie de formation initiale (graphique 13). Toutefois, cet effet quartier est nettement moindre que celui du niveau de diplôme ou que celui de l'origine migratoire des parents.

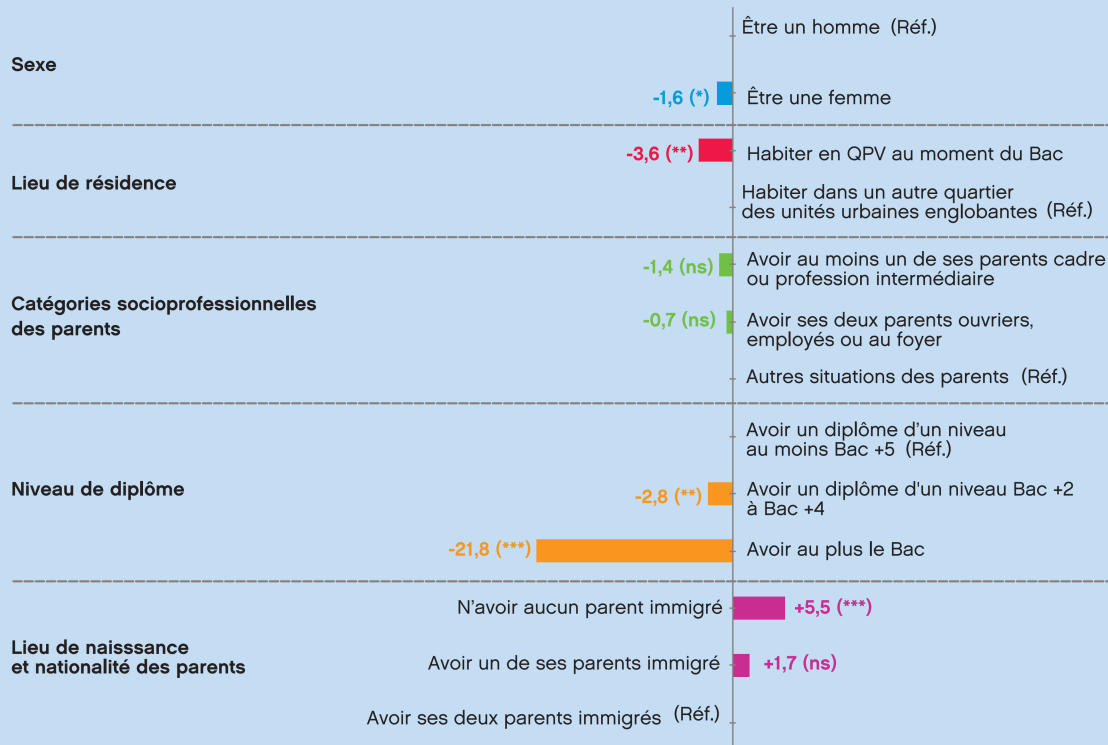
Des trajectoires professionnelles moins linéaires pour les jeunes ayant obtenu leur Bac en QPV

Au cours des premières années après leur sortie de formation initiale, les jeunes sont plus exposés aux emplois précaires que dans la suite de leur carrière [Loriot, 2017]. Les trajectoires d'accès à l'emploi sont encore moins linéaires pour ceux des QPV : non seulement ils accèdent moins souvent à l'emploi que les autres jeunes, mais également plus tard. En moyenne, un jeune bachelier issu d'un QPV occupe un premier emploi un peu plus de 4 mois après sa sortie de formation initiale en 2013, soit quatre semaines de plus que les jeunes ayant passé leur Bac dans un autre quartier des unités urbaines englobantes (graphique 14). En outre, au cours de la période 2013-2016, les jeunes des QPV titulaires a minima du Bac ont été, en moyenne, trois mois de plus sans emploi que ceux des

autres quartiers des unités urbaines englobantes. Les jeunes ayant quitté un QPV entre leur Bac et 2016 ont, quant à eux, des trajectoires plus linéaires que ceux qui y sont restés. Un jeune ayant quitté un QPV entre son Bac et 2016, qu'il ait ou non poursuivi ses études, n'a ainsi pas mis plus de temps pour accéder à son premier emploi qu'un jeune ayant passé son Bac dans un autre quartier d'une unité urbaine englobante. De même, tous deux ont eu des temps en emploi comparable sur la période 2013-2016.

Ces difficultés plus importantes conduisent les jeunes des QPV titulaires a minima du Bac à avoir davantage recours aux dispositifs de la politique publique de l'emploi en faveur des jeunes. Ainsi, ils sont deux fois plus nombreux que ceux ayant passé leur Bac dans un autre

Pourcentage de chance pour un individu de référence d'être en emploi trois ans après sa sortie de formation initiale : 84,4 %



Graphique 13
Probabilité d'être en emploi trois ans après la sortie de formation initiale

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

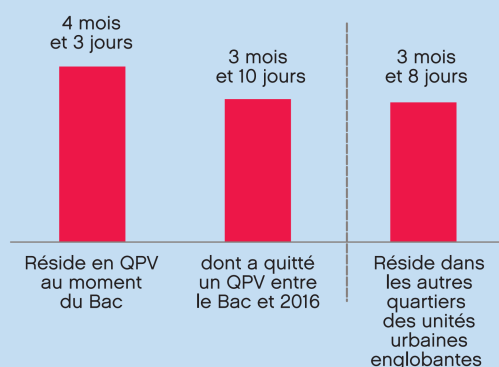
Calculs : CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, avec une adresse connue au moment du Bac.

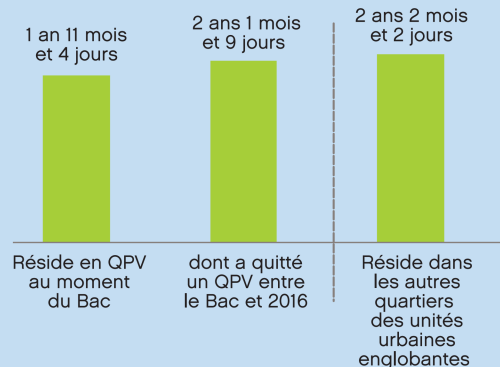
Méthodologie : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***) , 5 % (**) , 10 % (*) ou non significatifs (ns).

Note de lecture : un homme, habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes au moment du Bac, d'un niveau Bac +5 ou plus, ayant ses deux parents immigrés, dont aucun n'est cadre ou exerçant une profession intellectuelle et au moins un n'est ni employé, ni ouvrier, ni au foyer, a 84,4 % de chance d'être en emploi 3 ans après sa sortie de formation initiale. Ce taux diminue à 80,8 % (-3,6 points) s'il réside en QPV au moment du Bac.

Temps d'accès au premier emploi



Temps passé en emploi (sur 36 mois)



Graphique 14
Temps d'accès moyen au premier emploi et temps moyen passé en emploi entre 2013 et 2016, selon le lieu de résidence (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes de la Génération 2013 ayant poursuivi dans le supérieur, avec une adresse connue au moment du Bac.

Note de lecture : un jeune de QPV a minima bachelier et sorti de formation initiale en 2013 a mis en moyenne quatre mois et huit jours pour trouver son premier emploi s'il réside en QPV au moment du Bac, contre 3 mois et 8 jours pour un jeune résidant dans un autre quartier d'une unité urbaine englobante. Entre 2013 et 2016, un jeune vivant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes au moment du Bac est resté plus de deux ans et deux mois en emploi, contre un an et onze mois pour un jeune résidant en QPV au moment du Bac.

13. Écart qui se maintient une fois contrôlé les autres caractéristiques.

14. Écart qui demeure également, une fois contrôlé les autres caractéristiques.

quartier des unités urbaines englobantes à avoir bénéficié des dispositifs d'accompagnement récents (Garantie-jeunes) ou plus anciens (CIVIS, le contrat d'insertion dans la vie sociale). Ces dispositifs, davantage orientés sur les jeunes pas ou peu diplômés, ont bénéficié à 8 % des jeunes des QPV titulaires a minima du Bac, contre 4 % de leurs voisins¹³. Cumulant davantage que leurs voisins

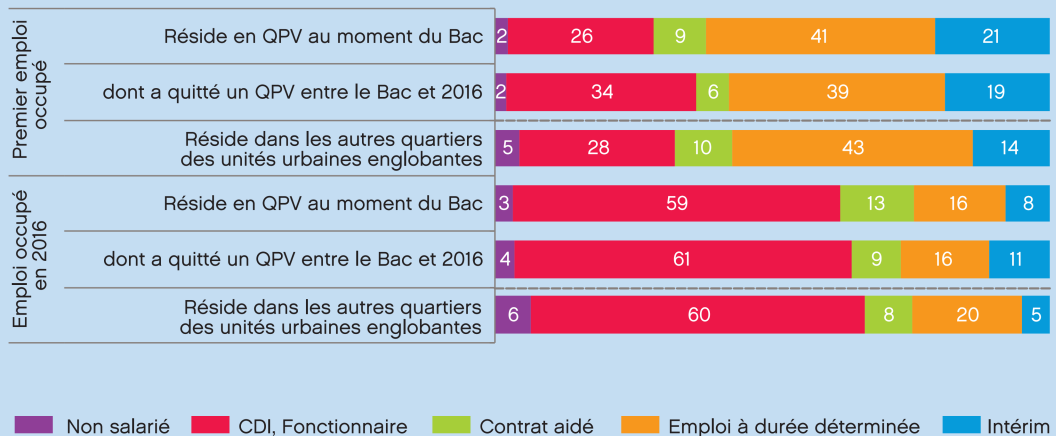
des situations de décrochage scolaire et des débuts dans la vie active moins aisés, ces jeunes des QPV au moins titulaires du Bac se sont également davantage portés volontaires pour un service civique (5 %, contre 2 %¹⁴), dispositif actif associant à la fois un engagement social et l'opportunité d'une réflexion sur un projet professionnel [Yvon, 2014].

Des contrats de travail comparables mais des postes à moindre responsabilité pour les jeunes titulaires du Bac des QPV

Les jeunes des QPV, titulaires a minima du Bac et ayant accédé à l'emploi après leur sortie de formation initiale, ont des postes avec des contrats de travail assez comparables à ceux des autres bacheliers (graphique 15) : en 2016, 59 % occupent un CDI ou sont fonctionnaires (emploi «durable»), contre 60 % pour ceux

résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes. Entre le premier poste et celui occupé en 2016, la part de jeunes en emploi durable progresse dans les mêmes proportions, quel que soit leur lieu de résidence au moment du Bac : de 26 % à 59 % pour les jeunes ayant obtenu leur Bac en QPV.

Graphique 15
Type de contrat occupé au premier emploi et en 2016, selon le lieu de résidence au moment du Bac (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

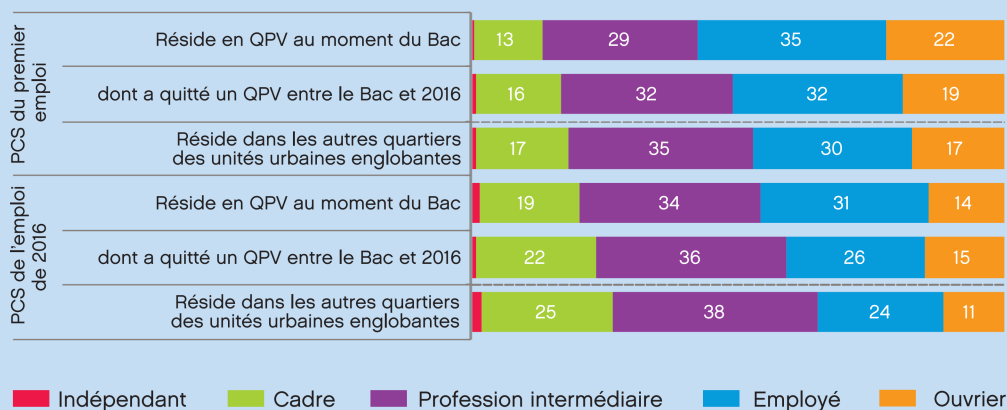
Calculs : CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac et occupant un emploi en 2016.

Note de lecture : 26 % des jeunes a minima bacheliers, en emploi, sont en CDI ou fonctionnaire lors de leur premier emploi s'ils habitent en QPV au moment du Bac, contre 28 % de ceux qui habitent dans un autre quartier des unités urbaines englobantes et 34 % de ceux qui quittent le QPV pour un quartier en dehors de la politique de la ville entre le Bac et 2016.

Trois ans après leur sortie de formation initiale, les jeunes des QPV *a minima* bacheliers occupent des postes dont le niveau de qualification est sensiblement plus faible que ceux l'ayant passé alors qu'ils résidaient dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes: 53 % sont ainsi cadres ou professions intermédiaires, contre 63 % pour ceux résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes au moment du Bac. Les jeunes des QPV *a minima* bacheliers sont plus souvent employés ou ouvriers (45 %, contre 35 % pour ceux résidant dans un autre quartier des

unités urbaines englobantes [graphique 16](#)), à la fois parce qu'ils sont plus souvent issus de la filière professionnelle au lycée, et parce qu'ils sont moins souvent diplômés du supérieur. Toutefois, cette part d'employés ou d'ouvriers, plus forte en QPV, pourrait également illustrer une sous-qualification plus importante et potentiellement non choisie, dans les quartiers prioritaires. Ainsi, à la date de l'enquête, 35 % des bacheliers des QPV occupant un emploi salarié s'estiment utilisés en dessous de leur niveau de compétence contre 29 % de leurs homologues des unités urbaines englobantes.



Graphique 16
Catégorie socio-professionnelle du premier poste occupé après la sortie de formation initiale ainsi que celui trois ans après, selon le lieu de résidence (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac et occupant un emploi en 2016.

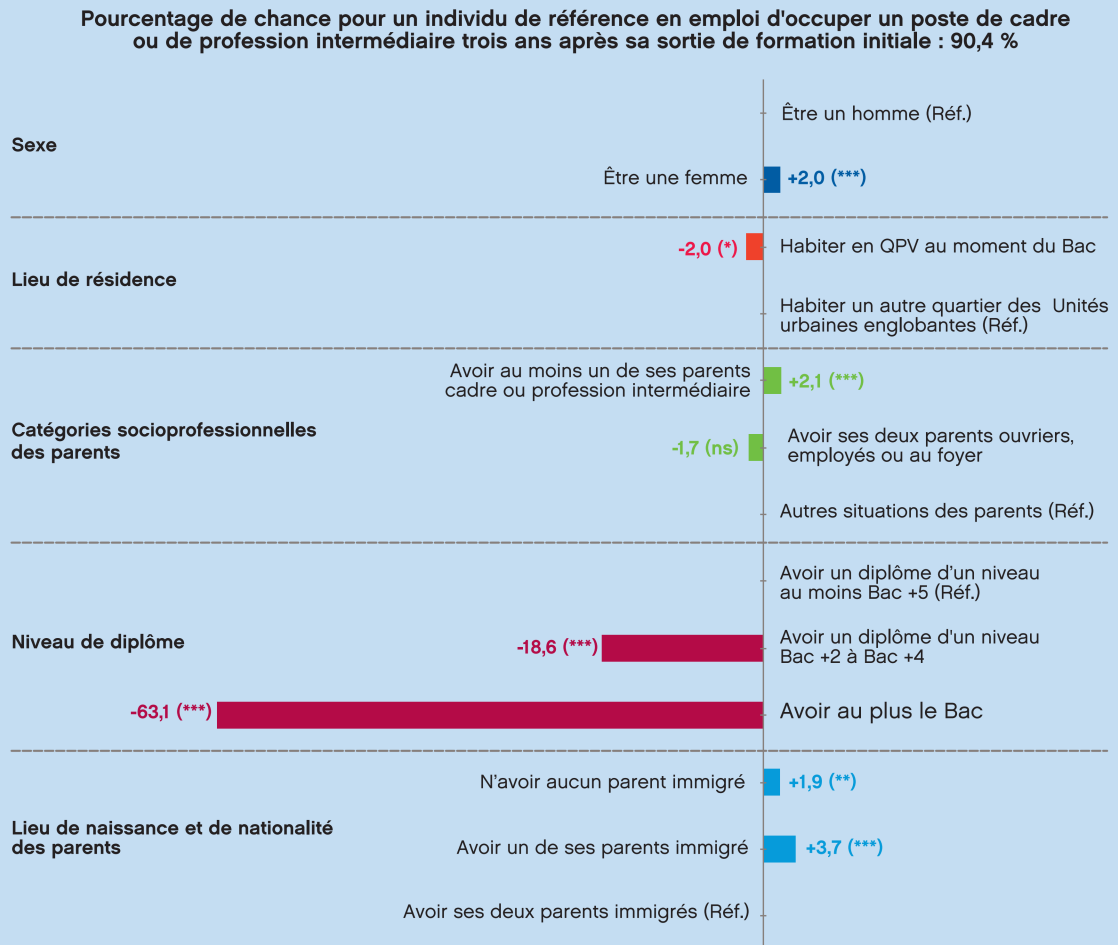
Note de lecture : 13 % des jeunes de QPV *a minima* bacheliers et en emploi sont recrutés comme cadres pour leur premier emploi, contre 17 % de ceux qui habitent dans un autre quartier des unités urbaines englobantes. En 2016, 19 % de ceux habitant en QPV au moment du Bac sont cadre, contre 25 % de ceux habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.

Le niveau de diplôme, principale cause de la moindre qualification de l'emploi des jeunes ayant obtenu leur baccalauréat en habitant en QPV

Le niveau de responsabilité plus faible des jeunes des QPV *a minima* bacheliers et en emploi s'explique avant tout par leurs études moins longues. Pour autant, toutes choses égales par ailleurs, les jeunes des QPV qui ont obtenu un diplôme équivalent à au moins

Bac +5 occupent légèrement moins un poste de cadre ou de profession intermédiaire trois ans après leur sortie de formation initiale que les jeunes de même niveau des autres quartiers des unités urbaines englobantes (-2,0 points, [graphique 17](#)).

Graphique 17
 Probabilité,
 parmi les jeunes
a minima
 bacheliers
 et en emploi,
 d'occuper un
 poste de cadre
 ou de profession
 intermédiaire
 trois ans après
 la sortie de
 formation initiale



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac et occupant un emploi en 2016.

Méthodologie : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***), 5 % (**), 10 % (*) ou non significatifs (ns).

Note de lecture : un homme *a minima* bachelier en emploi, habitant dans un autre quartier d'une unité urbaine englobant un QPV au moment du Bac, d'un niveau Bac +5 ou plus, ayant ses deux parents immigrés, dont aucun n'est cadre ou exerçant une profession intellectuelle et au moins n'est ni employé, ni ouvrier, ni au foyer a 90,4 % de chance d'occuper un poste de cadre ou de profession intermédiaire trois ans après sa sortie de formation initiale, contre 88,4 % (-2,0 points) pour ceux résidant en QPV au moment du Bac.

Un ressenti de pratiques discriminatoires dans les recrutements plus important pour les jeunes de QPV, pour partie relié au lieu de résidence

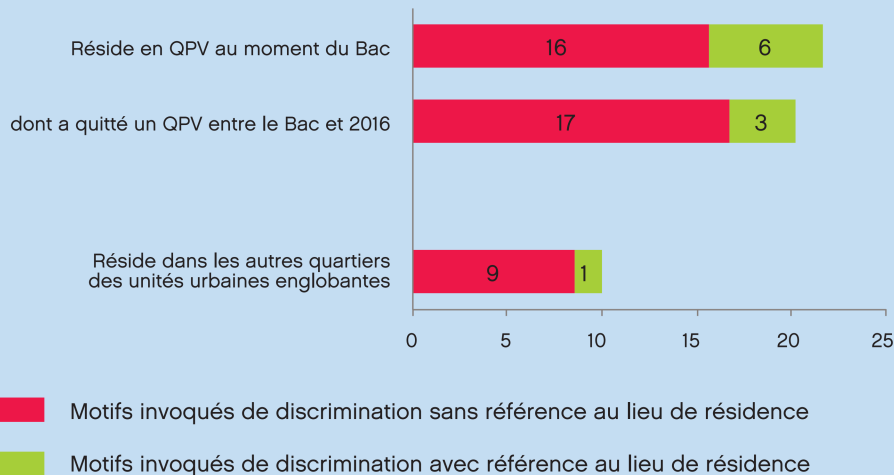
Les jeunes des QPV *a minima* bacheliers connaissent un accès à l'emploi plus compliqué, à la fois plus long et moins linéaire, au cours des trois années suivant la fin des études. Ils ressentent également une sous-qualification plus importante des emplois obtenus. Ces inégalités demeurent, même une fois prises en compte leurs origines

socio-économiques plus populaires que celles de leurs voisins, la surreprésentation des jeunes issus de l'immigration et leur parcours scolaires moins longs et davantage marqués par l'échec. Ceci suggère la possibilité de pratiques discriminatoires à leur rencontre dans les recrutements, liées à leurs origines – les jeunes issus de l'immigration

étant surreprésentés parmi eux –, mais aussi potentiellement à leur lieu de résidence. Différentes études, réalisées à partir de *testings*, mettent effectivement en évidence des effets de réputation et des pratiques discriminatoires associées, qu'elles soient liées à la commune de résidence ou plus précisément à un quartier donné. Elles sont susceptibles de toucher tous les niveaux de formation, y compris dans les recrutements concernant des métiers en tension comme le cas des informaticiens diplômés à Bac +5 [L'Horty et al., 2011]. De plus, si elles touchent le secteur privé, elles n'épargnent pas non plus le secteur public [L'Horty, 2016].

L'existence de telles pratiques contribue à alimenter auprès des jeunes le sentiment d'avoir subi au moins un épisode de discrimination à l'embauche au cours des trois premières années, sentiment plus marqué parmi les jeunes de QPV que parmi leurs voisins des autres quartiers des unités englobantes (22 %, contre 10 % [graphique 18](#)). Si les motifs et stigmates que les jeunes associent à ces pratiques sont multiples (origine, nom, couleur de peau, sexe, etc.), les jeunes de QPV se singularisent par l'évocation de leur lieu de résidence, leur quartier (6 % des jeunes bacheliers de QPV, contre 1 % pour leurs voisins). Ce constat vaut pour les hommes comme pour les femmes¹⁵.

15. Par ailleurs, les femmes, bachelères de QPV comme des unités urbaines englobantes, déclarent davantage avoir subi des discriminations à l'embauche, mentionnant spécifiquement un motif sexiste.



Graphique 18
Discrimination ressentie à l'embauche au cours des trois premières années de vie active, avec ou sans référence au lieu de résidence (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac.

Note de lecture : 22 % des jeunes de QPV a minima bacheliers ont ressenti au cours des trois premières années de leur vie active des phénomènes de discrimination à l'embauche, contre 10 % pour ceux des autres quartiers des unités urbaines environnantes. Dans 6 % des cas, ces discriminations étaient liées à leur lieu de résidence, contre 1 % pour les jeunes des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

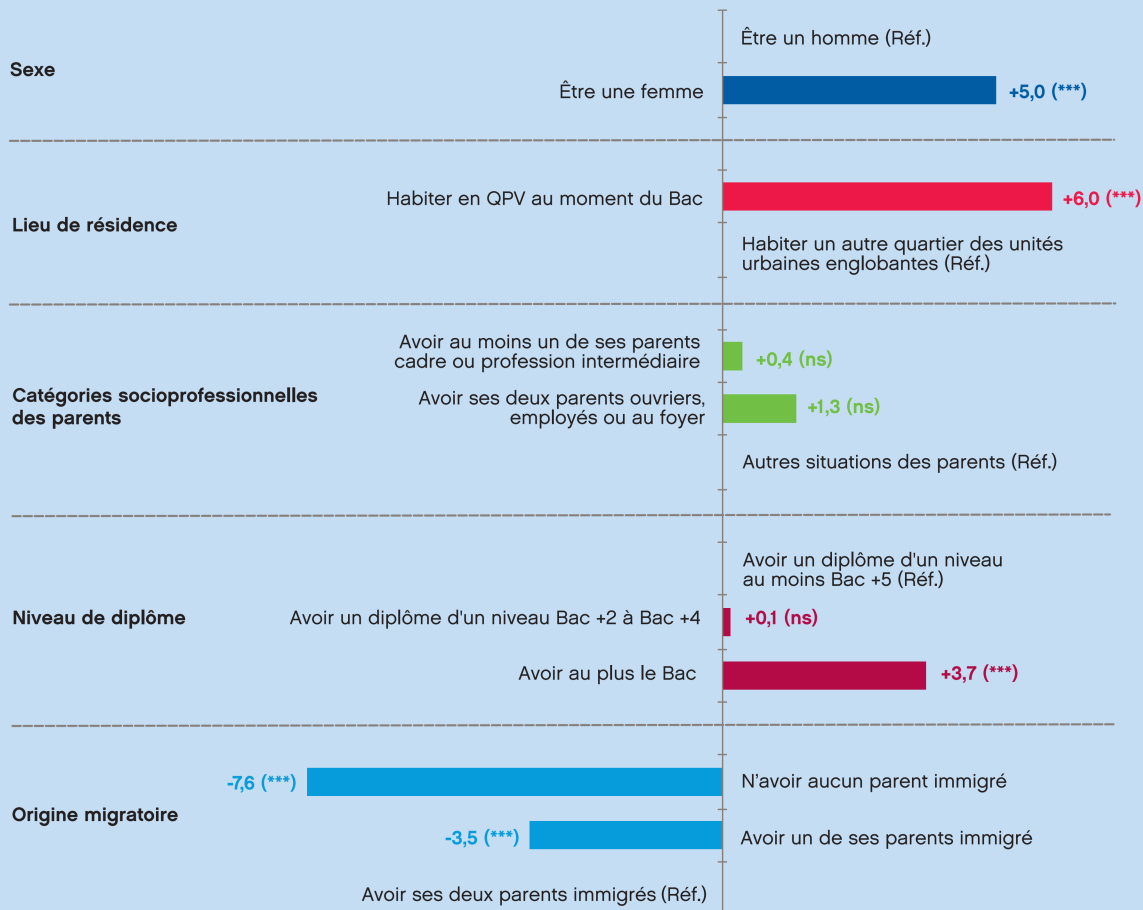
Une analyse «toutes choses égales par ailleurs» permet d'isoler l'impact relatif des différentes caractéristiques sur la probabilité de déclarer une pratique discriminatoire dans les procédures d'embauche ([graphique 19](#)). L'importance du sentiment d'avoir été au moins une fois confronté à des pratiques discriminatoires au moment des recrutements ressort tout autant pour les jeunes issus de l'immigration et les femmes que pour ceux qui résidaient au moment du Bac dans un QPV.

Ce résultat conforte l'hypothèse d'une sensibilité exacerbée aux pratiques discriminatoires selon le lieu de résidence – montrant l'importance acquise par ce motif de discrimination dans les discours et représentations, au côté des motifs ethno-raciaux [Hancock et al., 2016] – même s'il apparaît difficile à travers ce seul indicateur de séparer ce qui relève d'un ressenti lié à une discrimination de soi d'un ressenti lié à une discrimination de groupe [Primon, 2011].

Graphique 19

Probabilité, parmi les jeunes *a minima* bacheliers en emploi, de déclarer avoir subi une discrimination à l'embauche au cours des trois premières années de vie active (en %)

Pourcentage de chance pour un individu de référence de déclarer avoir ressenti à au moins une occasion une discrimination à l'embauche au cours des trois ans qui suivent la sortie de formation initiale : 13,3 %



Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac et occupant un emploi en 2016.

Méthodologie : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***) , 5 % (**), 10 % (*) ou non significatifs (ns).

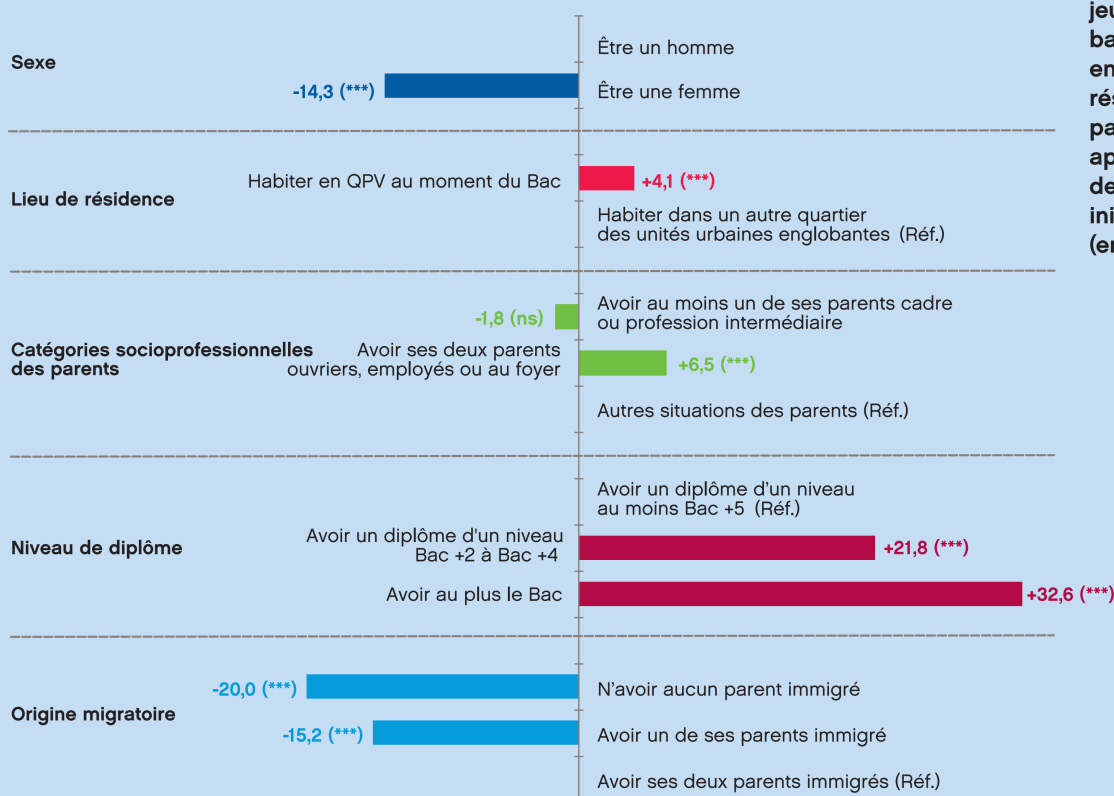
Note de lecture : un homme *a minima* bachelier, habitant dans un autre quartier d'une unité urbaine englobant un QPV au moment du Bac, d'un niveau Bac +5 ou plus, ayant ses deux parents immigrés, dont aucun n'est cadre ou en profession intellectuelle et au moins un n'est ni employé, ni ouvrier, ni au foyer a 13,3 % de chance d'exprimer un sentiment de discrimination à l'embauche au cours des trois premières années de sa vie active, contre 19,3 % (+6,0 points) s'il résidait en QPV au moment du Bac.

FOCUS SUR L'AUTONOMIE RÉSIDENTIELLE TROIS ANS APRÈS LA FIN DES ÉTUDES : UN PHÉNOMÈNE TRÈS EN RETRAIT PARMIS LES JEUNES BACHELIERS DES QPV

Au-delà de l'enjeu strictement professionnel de l'entrée dans la vie active, se joue plus largement un accès à des ressources ouvrant la voie à l'autonomie économique, pivot de l'émancipation des jeunes et constitutive de leur passage à l'âge adulte. L'autonomie économique acquise constitue entre autres l'un des principaux moyens permettant le départ du logement parental et l'accès à l'autonomie résidentielle.

De ce point de vue, les jeunes *a minima* bacheliers de QPV apparaissent très en retrait de leurs homologues des unités urbaines englobantes ; plus de la moitié d'entre eux (54 %) résident encore chez leurs parents trois ans après la sortie de formation initiale, contre 37 % de leurs voisins. Cet écart, important, s'explique par différents facteurs. Plus souvent d'origine modeste, ils ne peuvent bénéficier du même accompagnement financier de la part de leur famille dans leur accès à l'autonomie résidentielle. Moins souvent entrés dans l'enseignement supérieur, y ayant réalisé des

Pourcentage de chance pour un individu de référence de résider au domicile de ses parents trois ans après la sortie de formation initiale : 56,7 %



Graphique 20
Probabilité, parmi les jeunes *a minima* bacheliers en emploi, de résider chez ses parents trois ans après la sortie de formation initiale (en %)

Source : Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs : Céreq, CGET-ONPV.

Champ : jeunes, sortants de formation initiale en 2013, ayant fourni une adresse au moment où ils obtenaient leur Bac et occupant un emploi en 2016.

Méthodologie : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***) , 5 % (**) , 10 % (*) ou non significatifs (ns).

Note de lecture : un homme au moins bachelier, habitant dans un autre quartier d'une unité urbaine englobant un QPV au moment du Bac, d'un niveau Bac +5 ou plus, ayant ses deux parents immigrés, dont aucun n'est cadre ou en profession intellectuelle et au moins un n'est ni employé, ni ouvrier, ni au foyer a 56,7 % d'habiter chez ses parents trois ans après sa sortie de formation initiale, contre 60,8 % (+4,1 points) s'il résidait en QPV au moment du Bac.

scolarités moins longues, ils sont en moyenne plus jeunes : 21,9 ans, contre 22,4 ans au moment de la fin des études. Moins souvent en emploi trois ans après la fin de leurs études, ceux qui travaillent perçoivent des salaires en moyenne inférieurs (1560 euros par mois contre 1700 euros). « Toutes choses égales par ailleurs », le niveau de diplôme atteint joue un rôle majeur quant à l'autonomie résidentielle, de même que le milieu familial d'origine (**graphique 20**) : les jeunes issus de l'immigration se retrouvent bien plus souvent logés encore par leurs parents, de même que les enfants de milieu employé ou ouvrier. Une fois prises en compte ces spécificités, l'écart observé entre jeunes de QPV et leurs voisins se trouve considérablement réduit (+4,1 points par rapport à l'individu de référence), mais reste significatif. En ne considérant que les jeunes en emploi trois ans après la fin des études, un écart demeure en défaveur des jeunes des QPV, écart qui disparaît en revanche parmi les jeunes chômeurs, en formation ou inactifs à l'enquête.

SOURCE : L'ENQUÊTE 2016 SUR LA GÉNÉRATION 2013

D'avril à juillet 2016, le Céreq a interrogé un échantillon représentatif des 693 000 jeunes qui ont quitté pour la première fois le système éducatif en France, au cours ou à l'issue de l'année scolaire 2012-2013. Environ 19 500 jeunes de tous les niveaux de formation ont répondu à cette enquête téléphonique.

Destinée à étudier les différences de conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale suivie et de diverses caractéristiques individuelles (genre, origine sociale, origine nationale), l'enquête aborde le parcours scolaire et les différentes situations mensuelles d'activité détaillées entre la sortie de formation et le printemps 2016.

Grâce à une collaboration entre le CGET et le Céreq, l'enquête a par ailleurs permis de récupérer l'adresse et d'identifier le type de quartier de résidence des jeunes enquêtés, à différents moments de leurs parcours d'études et professionnel : au moment du Bac, à la fin de leurs études, au moment de l'enquête.

Pour en savoir plus sur les enquêtes Génération :

<http://www.cereq.fr/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-2013-enquete-2016>

CHAMPS DES DONNÉES

Les individus retenus dans cette étude sont ceux, titulaires *a minima* d'un Bac ou d'un titre de niveau IV équivalent, qui ont déclaré résider durant l'année scolaire de leur baccalauréat dans une unité urbaine comprenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

		Sortants du secondaire			Sortants du supérieur			Total
		Non diplômés	Diplômés de CAP-BEP	Bacheliers n'ayant pas entamé d'études supérieures	... non diplômés	... diplômés		
					Bacheliers ayant entamé des études supérieures	Titulaires de Bac +2 à Bac +4	Titulaires de Bac +5 et plus	
Au moment du Bac ou, pour un non bachelier, à la fin des études...	... réside en QPV (9 % de la Génération 2013)	29	17	16	13	15	10	100
	... réside dans un autre quartier des unités urbaines englobantes (45 % de la Génération 2013)	13	10	18	12	25	22	100
	... réside hors d'une unité urbaine contenant un QPV (46 % de la Génération 2013)	12	15	21	10	25	17	100

Populations étudiées dans cet article

Source: Céreq, enquête Génération 2013.

Calculs: Céreq, CGET-ONPV.

Champ: jeunes, sortants de formation initiale en 2013.

Note de lecture: 29 % des jeunes qui résident en QPV sont sortis de formation initiale en 2013 sans diplôme.

Lors de l'analyse portant sur les parcours de formation (Partie I), le champ est progressivement restreint: il englobe au départ l'ensemble des jeunes ayant obtenu *a minima* un baccalauréat (général, technologique ou professionnel) ou un diplôme équivalent de niveau IV. Puis ne sont retenus que ceux qui ont poursuivi dans le supérieur, qu'ils y aient échoué ou non, et dans un dernier temps la focale est placée sur les jeunes sortis diplômés du supérieur. Dans ce processus, les jeunes issus des QPV sont systématiquement sur-sélectionnés: ils sont moins nombreux à avoir eu au moins le Bac (54 %, contre 77 %), moins nombreux à avoir poursuivi dans l'enseignement supérieur (38 %, contre 59 %) et enfin, ils ont moins souvent décroché un diplôme du supérieur (25 %, contre 47 %).

Dans la partie II, traitant de l'insertion professionnelle trois ans après la sortie de formation initiale, c'est de nouveau l'ensemble des jeunes *a minima* diplômés de niveau IV (baccalauréat ou équivalents) qui est considéré.

Bibliographie

- BEAUD S. (2002). *80 % au Bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, collection «textes à l'appui», 2002
- BEAUD S., CONVERT B. (2010). «30 % de boursiers en grande école... et après?», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/3 (n°183)
- BOISSON-COHEN M., GARNER H., ZAMORA P. (2017), *L'insertion professionnelle des jeunes*, Dares-France Stratégie, 2017
- BRINBAUM Y., GUÉGNARD C. (2012), «Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation», *Formation Emploi*, 2012 (n°118)
- BRINBAUM Y., KIEFFER A. (2005), «D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées: ambition et persévérance», *Éducation & Formations*, 2005/septembre (n°72)
- BRINBAUM Y., KIEFFER A. (2009), «Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat: différenciation et polarisation des parcours», *Population*, 2009/3 (vol.64)
- CEREQ (2017), «Quand l'école est finie», *Céreq enquêtes N°1*, 2017
- BOULET P., CHAIGNEAU M., DIEUSAERT P. (2019), *Les lycéens résidant en quartiers prioritaires: des aspirations plus faibles d'orientation dans l'enseignement supérieur*, ONPV, 2019
- CHARNOZ P. (2011), «L'adéquation entre spécialité de formation et emploi, et son impact sur les salaires», *Emploi et salaires*, Insee, 2011
- CNESCO (2016), *Inégalités sociales et migratoires. Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?*, 2016
- CUSSET P.-Y., GARNER H., HAR M., LAINÉ F. ET MARGUERIT D. (2015), *Jeunes issus de l'immigration: quels obstacles à leur insertion économique ?*, France Stratégie, 2015
- COUPPIÉ T. (2013), «Insertion des jeunes issus de quartiers sensibles: les hommes doublement pénalisés», *Céreq Bref n°309*, 2013
- DIEUSAERT P. (2019 a). «Taux d'activité, taux d'emploi, part et taux de chômage: une amélioration de la situation de l'emploi en 2017 en quartiers prioritaires, sauf pour les jeunes», *Rapport ONPV 2018*
- DIEUSAERT P. (2019 b), «Inactivité et halo autour du chômage», *Rapport ONPV 2018*
- DIEUSAERT P. (2018 c), «Caractéristiques des lycéens», *Rapport ONPV 2017*
- HANCOCK C., LELÉVRIER C., RIPOLL F., WEBER S. (dir.) (2016), *Discriminations territoriales, Entre interpellation politique et sentiment d'injustice des habitants*, Éditions de l'œil d'or, 2016.
- JUGNOT S. (2012), «L'accès à l'emploi à la sortie du système éducatif des descendants d'immigrés», Insee Références, – Édition 2012 : *Immigrés et descendants d'immigrés en France*.
- KÉRIVEL A., SULZER E. (2018), «Inégalités dans l'accès aux stages, à l'apprentissage et à l'enseignement professionnel: des formations empêchées?», *Injep analyses & synthèses n°10*, février 2018
- LORIOU M. (2017), «Le(s) rapport(s) des jeunes au travail – Revue de littérature (2006-2016)», *Rapport d'études, Injep*, 2017
- L'HORTY Y. (2016), «Les discriminations dans l'accès à l'emploi public», *Rapport au Premier ministre, Services du Premier ministre*, juin 2016
- L'HORTY Y., DUGUET E., DU PARQUET L., PETIT P., SARI F. (2011), «Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi: une expérience contrôlée sur les jeunes qualifiés en Ile-de-France», TEPP, *Rapport de recherche n°2011-1*.
- MERLIN F. (2018), «Le "décrochage" en STS: l'autre échec dans l'enseignement supérieur», *Céreq Bref n°366*, 2018
- MURAT F. (2017), «La mobilité résidentielle des élèves entrés en 6^e en 2007», *Rapport ONPV 2017*
- PRIMON J.-L., (2011), *La perception des discriminations au filtre des enquêtes statistiques*, Agora Débats/Jeunesses, n°57, 2011/1.
- YVON C. (2014), «Le service civique, un atout pour les parcours des jeunes», *Jeunesses: études et synthèses n°20*, Injep, 2014